

Les cartes de coach ont été renouvelées à tous ceux qui avaient obtenu les points requis en matière de formation continue et attribuées à ceux qui sont en cours de formation.

Des coaches avaient les points requis au 1er mai 2009 et ont encore réalisé des formations entre le 1er mai et le 30 août 2009. Ces formations sont comptabilisées pour la saison 2009/2010. Ces personnes seront averties par courrier de leur situation en matière de points 2009/2010 lors de la réception de la carte.

Dans tous les autres cas où la carte est renouvelée sans information, le report est de zéro. (on ne reporte pas de points relatifs à une formation initiateur à des moniteurs par exemple)

D'autres ont une carte rouge signifiant qu'une formation est à terminer ou qu'un déficit de formation continue est à réaliser en 2009/2010